

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DE VIRAZEIL
DU MERCREDI 12 AVRIL 2017**

Nombre de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 17
Pouvoir : 1
Excusés : 01

L'an deux mille dix-sept

Le douze avril,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 06 avril 2017

Mme DELRIEU-GILLET a été désignée comme secrétaire de séance

Présents : M. COURREGELONGUE, Mme DELRIEU-GILLET, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, MM. PIRA, LEBEDINSKY, Mmes RATINAUD, ZOIA, SCAFFINI, VAYSSIÈRE, VALENTI, PINASSEAU, VALENTIN, MM. MENIER, GILLE, TREZEGUET, POLETTO

Pouvoirs : M. LATASTE à M. PIRA

Absent/Excusé : M. JUIN

Le compte rendu de la séance du Conseil municipal du mercredi 22 mars 2017 est voté à l'unanimité.

1. Vote des taux d'imposition 2017,

Monsieur le Maire propose que les taux d'imposition 2017 restent les mêmes que ceux retenus en 2016, soit pour :

- la taxe d'habitation : 10,46 %
- la taxe du foncier bâti : 17,41%
- la taxe du foncier non bâti : 75,84 %

Il précise que l'augmentation de la recette prévue en 2017 correspond à l'augmentation des bases d'imposition prévue par le gouvernement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition 2017 tels qu'ils sont proposés

2. Vote du budget 2017

Subventions aux associations pour l'année 2017

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'une subvention annuelle est accordée aux Associations pour contribuer à leur bon fonctionnement.

Il invite l'assemblée délibérante à examiner la liste proposée ainsi que les montants proposés par M. Vincent PAULAY, adjoint en charge des associations:

- Union Sportive Virazeillaise 3 800 €
- Tennis Club 290 €
- Art'A : Théâtre Rural Virazeillais 350 €
- Société de chasse 1 000 €

• Rugby-Club Virazeillais	2 000€
• Observatoire Astronomique	135 €
• Cyclo-Club Virazeillais	650 €
• Le Petit Train du Passé	300 €
• Ass. Randonnées Pédestres	135 €
• Les Amis de Ste Abondance	260 €
• Les loisirs de Ste Abondance	250 €
• Ass. Parents Elèves	1 050 €
• Ré-création et Déco-passion	135 €
• Buffalo's dancers	135 €
• Gymnastique volontaire	135 €
• Chœur et Amitié	135 €
• Club photo de Virazeil	270 €
• UNA Virazeil	190 €
• Comité des fêtes	250 €
• Les Petites fées	135 €
• ANACR	75 €
• FNDIRP	75 €
• Alliance 47	50 €
• Aéromodélisme de Marmande 47	75 €
• Union fraternelle A.C.VG	195 €
• Ass Climatique Moyenne Garonne	100 €
• Les amis du Niger	135 €
• Prévention routière	40 €
• L.A.D.A.P.T	190 €
• C A T M	90 €
• FNACA	90 €
• Souvenir français	75 €
• A.S.A.M	225 €
• Union Musicale de Marmande	300 €
• Banque alimentaire	50 €
• Comité féminin 47	50 €
• Divers (prévision demandes ponctuelles)	4900 €

Le conseil municipal valide les propositions à l'unanimité.

3. M. Pascal PIRA, adjoint aux finances, présente le budget 2017. Il explique par section et par chapitre les dépenses et les recettes. Le budget s'équilibre à 1 376 205 € en section de fonctionnement et 885 446 € en section d'investissement.

4. Travaux en cours: M. Alexandre LEBEDISNSKY

Sinistre du puits du parking du Chalet : le dossier est en attente chez l'assureur responsable du sinistre (AXA), le courtier accumule un retard de 3 mois sur les dossiers.

Chicane sur la VC N°6 (au lavoir) : M. POLETTO expose le danger pour la priorité à droite. M. LEBEDINSKY explique que VGA s'est déplacé et que le choix de ne pas retenir de stop au carrefour de la Tour Rouge, répond aux normes de sécurité. Il précise que mettre un « Stop » pourrait accentuer le danger et la vitesse pour les véhicules descendants qui doivent ralentir pour la priorité à droite et à la montée.

5. Questions diverses.

Dossier CCAS et logements communaux:

Madame DELRIEU GILLET expose en résumé le budget du CCAS voté le 05 avril 2017, lors de son Assemblée Générale. Le montant du secours alimentaire d'urgence est porté de 80^e à 100€.

Elle expose les grandes lignes du budget annexe des « résidences Monplaisir ». Suite aux mouvements de locataires, des travaux ont été réalisés (changement de radiateurs, peintures, électricité...). Le logement L a été libéré puis reloué rapidement après sa rénovation. Ce premier changement a libéré le logement G qui lui aussi a été rénové pour être remis à la location. Un nouveau locataire en prend possession à partir du 22 avril.

Passage du Tour de France :

M. le Maire expose un résumé de la réunion préparatoire qui s'est tenue avec les pompiers et le Département.

Onze carrefours sont traversés sur la commune. Il appartient à la commune "traversée" de prendre les mesures de protection nécessaires, d'avertir les riverains, et de mettre en place les arrêtés de circulation.

L'essentiel de la sécurité doit être priorisé sur les points de rassemblement du public et il est important d'appliquer le plan Vigipirate.

M. le Maire rappelle l'importance de la mobilisation des élus et du personnel communal et plus particulièrement des services techniques dans la mise en place de ces mesures de sécurité.

Il propose une réunion préparatoire et organisationnelle le vendredi 05 mai à 18 h 00.

Cérémonie du 8 mai 2017 :

Monsieur le Maire précise que la cérémonie du 08 mai 2017 aura lieu le samedi 06 mai après-midi à la suite de l'assemblée générale du PG-CATM qui se tiendra à Virazeil.

Révision du PLU :

Monsieur le Maire expose un résumé de la commission urbanisme avec la modification de la carte graphique et les changements de destination.

La réunion publique aura lieu le vendredi 21 avril 2017 à la salle des fêtes de Virazeil.

La séance est levée à 22 h 25